

## Tout savoir sur l'enquête publique du projet de PLUi-H de L'agglo

L'enquête publique se tiendra du lundi 3 novembre 9h au vendredi 5 décembre 2025 17h. Elle offre à tous les habitants du territoire l'occasion de consulter le dossier et de donner leur avis. Elle sera conduite par une commission d'enquête constituée de trois commissaires enquêteurs indépendants désignés par le Tribunal administratif, chargés d'établir un rapport contenant les observations et propositions du public.

### Où consulter le dossier?

Le dossier d'enquête publique est consultable au format papier à l'Hôtel d'agglomération à Foix (1A avenue du Général de Gaulle) et à France services à Varilhes (18 avenue des Pyrénées). Un registre numérique permettant de consulter le dossier numérique et de contribuer à l'enquête, sera ouvert 24h/24, 7 jours sur 7 pendant la durée de l'enquête publique.

# **Comment participer?**

### Les permanences en présence des commissaires enquêteurs :

Le public aura la possibilité de se rendre à l'une des dix permanences des commissaires enquêteurs proposées à l'Hôtel d'agglomération à Foix et à France services à Varilhes :

- Mardi 4 novembre 9h-12h à Foix
- Jeudi 6 novembre 16h-19h à Varilhes
- · Mercredi 12 novembre 9h-12h à Foix
- Mercredi 12 novembre 14h-17h à Varilhes
- Lundi 17 novembre 14h-17h à Foix

- · Samedi 22 novembre 9h-12h à Foix
- Mardi 25 novembre 16h-19h à Foix
- Vendredi 28 novembre 9h-12h à Varilhes
- Jeudi 4 décembre 9h-12h à Foix
- · Jeudi 4 décembre 14h-17h à Varilhes

Bon à savoir : l'Hôtel d'agglomération à Foix ainsi que France services sont accessibles par transport en commun et par le transport à la demande (pour plus d'infos, rendez-vous sur le site internet de 109910)

+ Permanence en visioconférence sur rendez-vous : samedi 29 novembre de 9h-12h via le registre numérique.

#### Le public peut déposer ses contributions de quatre manières différentes :

- sur les registres papier disponibles à l'Hôtel d'agglomération à Foix ainsi qu'à France services à Varilhes (lors des permanences ou en dehors des permanences, aux jours et heures d'ouverture des services)
- par courrier postal adressé à L'agglo Foix-Varilhes, 1A avenue du Général de Gaulle, 09000 Foix, à l'attention du président de la commission d'enquête PLUI-H
- par courriel à l'adresse dédiée à l'enquête : pluih-Foix-Varilhes@mail.registre-numerique.fr
- sur le registre numérique accessible par internet : https://www.registre-numerique.fr/pluih-Foix-Varilhes

## Et après ?

La commission d'enquête analysera les contributions et rendra un avis motivé. Les remarques recueillies pourront ensuite être intégrées dans une version modifiée du document. Le PLUi-H finalisé sera ensuite soumis au conseil communautaire pour approbation.



